

Participez à la solidarité

et contribuez à l'amélioration des conditions d'hospitalisation de nos jeunes patients.

Les établissements gérés par la Fondation sont essentiellement financés par l'Assurance maladie. Cependant, afin d'améliorer les conditions d'hospitalisation de nos jeunes patients et développer la Fondation, nous faisons appel à la solidarité des donateurs. Des réalisations voient ainsi régulièrement le jour grâce à l'aide logistique, matérielle ou financière de parrains ou bienfaiteurs (ateliers, aménagement d'espaces de vie, médiathèques, matériel audiovisuel et multi-média, théâtre, expositions, conférences...). La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 23 mai 1925, les donateurs reçoivent par retour un reçu fiscal permettant de bénéficier d'une exonération fiscale.

FONDATION SANTÉ
DES ÉTUDIANTS
DE FRANCE



La Fondation a pour mission essentielle de permettre à des jeunes malades de bénéficier de soins médicaux tout en leur donnant la possibilité de poursuivre efficacement leurs études universitaires ou leur scolarité.

Une annexe pédagogique rattachée à un lycée public, est implantée dans chaque établissement. Les patients peuvent ainsi poursuivre leurs études avec des professeurs de l'Éducation nationale.

La Fondation regroupe :
12 établissements sanitaires,
11 structures médico-sociales.



Comment y accéder ?

La Clinique des 4 Cantons est située sur le campus universitaire de Lille 1 et bénéficie d'un environnement agréable. A proximité de la Clinique se trouvent des terrains de sport et de football, une station de métro permettant une accessibilité aux commerces, des arrêts de bus urbains et suburbains situés face à l'établissement à 15 mns en métro de la Gare SNCF de Lille.



VOITURE :

En venant de Lille, Paris ou Valenciennes, prendre direction de Gand, sortie Cité Scientifique.
En venant de Gand, prendre direction Paris, sortie Cité Scientifique.

METRO : Ligne 1

Station 4 Cantons - Stade Pierre Mauroy



Clinique des 4 Cantons

Avenue Paul Langevin - BP 10439
59664 Villeneuve-d'Ascq Cedex
T. 03 20 43 88 10 - F. 03 20 43 88 11
clinique.4cantons@fsef.net



Clinique des 4 Cantons

Villeneuve d'Ascq



SOINS, ÉTUDES, INSERTION
AU SERVICE DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES



PSYCHIATRIE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE
8 rue Emile Deutsch de la Meurthe | 75014 Paris | T. 01 45 89 43 39 | www.fsef.net



www.fsef.net/clinique-des-quatre-cantons

UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, À BUT NON LUCRATIF

FONDATION SANTÉ
DES ÉTUDIANTS
DE FRANCE





Clinique des 4 Cantons : hospitalisation libre

Etablissement sanitaire psychiatrique avec un statut ESPIC (Etablissement de Santé Privé à Intérêt Collectif), la Clinique des 4 Cantons a pour vocation d'accueillir des adolescents, entre 15 et 25 ans, en vue de proposer une prise en charge médicale associée à un maintien ou une reprise du cursus scolaire. La capacité actuelle de la Clinique est de 25 lits en Hospitalisation Temps Complet et de 25 places en Hospitalisation de Jour et d'un pôle de consultation. Un projet d'extension prévoit le doublement de la capacité d'accueil.

OFFRE DE SOINS

Pôle hospitalisation

Les pathologies psychiatriques traitées sont les psychoses, les troubles des conduites alimentaires, les troubles de l'humeur, les états dépressifs, les troubles de la personnalité, les états limites, les phobies scolaires et les troubles névrotiques invalidants.

Des soins post-aigus sont proposés en coordination avec d'autres établissements hospitaliers.

L'hospitalisation intègre une contractualisation avec le jeune au travers d'un :

- projet médical,
- projet scolaire,
- projet socio-éducatif.

L'offre concerne toute la région au Nord de Paris et présente un caractère unique.

Pôle consultation

Cette activité pour vocation l'évaluation et l'orientation des jeunes adultes et adolescents en souffrance psychique avec retentissement scolaire.

Le pôle de consultation intègre une 1^{ère} consultation d'évaluation médicale et pédagogique suivie :

- De consultations classiques
- Ou d'un module de 6 semaines permettant un bilan et une orientation.

Votre séjour

La Clinique des 4 Cantons dispose de chambres dotées d'une salle de bain individuelle. Il est possible de personnaliser la chambre.

Pour votre linge personnel, vous disposez d'une buanderie. La prise des repas s'organise au self et ceux-ci sont construits en collaboration avec la diététicienne. Vous disposez d'espaces de vie conviviaux dont un salon équipé d'un écran télévision et de connexions Internet. Des animations culturelles, sportives et de loisirs sont organisées, encadrées par l'équipe soignante.



Votre prise en charge médicale

Les équipes de soins sont pluridisciplinaires et composées de Médecins Psychiatres, de Psychologues, d'Infirmiers, d'Aide soignant et d'Educateurs spécialisés. Les soins sont intégrés dans un projet individualisé pour le jeune.

La famille est associée au projet dès l'entrée du patient et lors d'entretiens familiaux. L'articulation entre projet de soins et projet pédagogique est un élément majeur de la prise en charge. Nous préparons activement la réinsertion sociale et l'orientation professionnelle du jeune.

Les hospitalisations s'inscrivent dans la durée en temps complet ou de jour.



Le suivi individuel se caractérise par :

- les entretiens avec le médecin psychiatre et le psychologue,
- les suivis par le médecin généraliste en temps complet,
- les entretiens familiaux,
- le soin au quotidien,
- le travail éducatif : articulation entre le dedans et le dehors.

Le suivi collectif :

- le travail en atelier thérapeutique.

Votre prise en charge scolaire

Le Service des Études, annexe pédagogique d'un lycée public, prend en charge les patients scolarisés de la 3^{ème} à la terminale (séries générales). Les cours sont dispensés par des enseignants de l'Éducation nationale. En fonction des possibilités, le service des études propose un accompagnement adapté aux étudiants post-baccalauréat. L'équipe pédagogique (Directeur des Études, Professeurs, Assistants de Vie Scolaire) assure le suivi de l'élève en lien avec la famille et l'établissement scolaire de référence.

Suivi individuel de l'élève

Un projet scolaire est intégré au contrat d'accompagnement personnalisé. A la fin de la prise en charge, un bilan scolaire est établi et communiqué à la famille et à l'établissement scolaire de référence.

Les Assistants de Vie Scolaire assurent l'animation de la médiathèque, le suivi de la vie scolaire et l'aide au travail des élèves.

La demande d'admission



Les demandes de renseignements et de dossiers se font au secrétariat médical : T. 03 20 43 88 10 (standard).

Nos engagements

La Direction s'engage à proposer une prise en charge de qualité répondant aux besoins du patient par le biais notamment :

- d'un programme d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins,
- d'un respect des droits des usagers,
- d'une démarche de Développement Durable,
- d'une inscription dans la procédure de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS).